

# Comment utiliser le compost ?



**Le compost jeune (de 3 à 6 mois)** peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures. Vous l'intégrerez au sol 2 à 3 mois plus tard. **Le compost mûr (de 6 à 12 mois)**, terreau meuble, brun foncé ou noir, peut s'utiliser pour tout : au potager ou dans votre jardin d'ornement, pour les plantes vivaces, les plates-bandes, les haies, en paillage du sol et en rempotage (en mélange de 30 à 50%).

# Le compost

## Un processus simple et naturel

**Décomposition/Dégradation** : dans une première phase de décomposition, une multitude de micro-organismes dégrade rapidement nos restes organiques : il en résulte un dégagement de chaleur qui oscille entre 40 et 60°C.

**Minéralisation/Transformation** : ces produits de dégradation sont ensuite transformés en humus par les micro-organismes et la microfaune du sol.

**Recombinaison** : dans une troisième phase, l'action de ces organismes se traduit par une imbrication intime des constituants organiques et minéraux du sol sous la forme de grumeaux caractéristiques. Selon la composition et les soins apportés au compost, l'ensemble du processus dure de 6 à 12 mois.

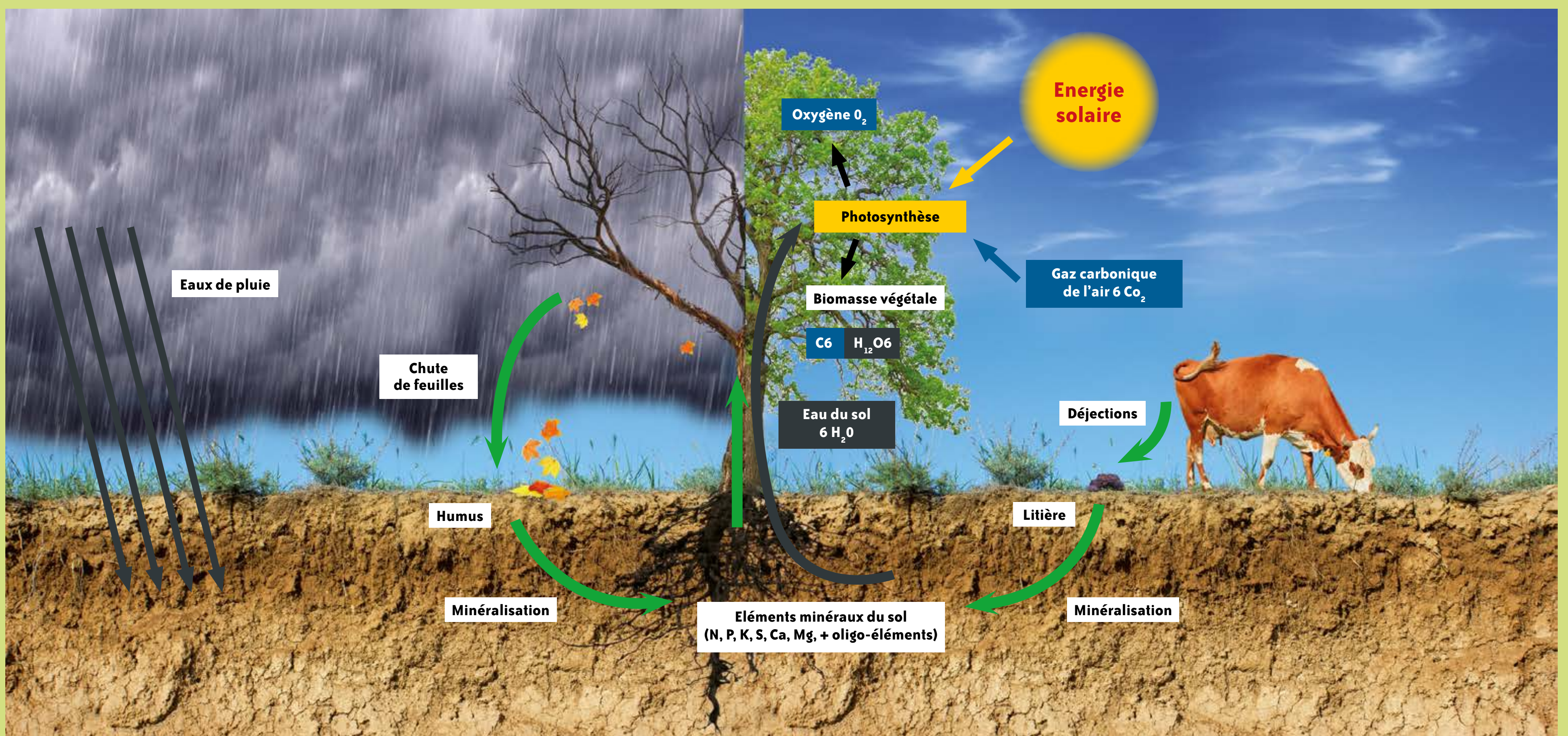


# Le compostage

## ou “l’art d’imiter la nature”

Dans la nature, la matière organique est recyclée en permanence : l’environnement naturel ne connaît pas de déchets. Au niveau local, les feuilles mortes de la litière forestière sont fragmentées par les organismes du sol et constituent l’humus. Celui-ci est progressivement minéralisé par les bactéries, libérant ainsi les éléments fertilisants qui sont repris par les racines et contribuent à la croissance des plantes. Et la boucle est bouclée. De la même façon, le compostage consiste à transformer les restes organiques provenant de la cuisine et du jardin en un engrais naturel qui s’apparente à l’humus : le compost.

**La photosynthèse est le processus fondamental de fabrication de la matière vivante : elle utilise l’eau du sol, le gaz carbonique de l’air et l’énergie solaire pour fabriquer la biomasse végétale.**



Le compostage, qui permet de recycler les matières biodégradables, de réduire ainsi nos déchets et de fertiliser notre jardin, contribue clairement au développement durable de notre Planète. Il répond à l’un des grands principes de la protection de l’environnement : “**penser globalement, agir localement**”.

# Les 3 règles du compostage

**Le compostage consiste à créer des conditions favorables pour obtenir les micro-organismes et la microfaune du sol afin d'obtenir, le plus rapidement possible et sans effets indésirables (odeurs...), un amendement de qualité.**

## Règle 1 : Réduire en petits morceaux

Les déchets organiques issus de la cuisine et du jardin doivent idéalement être réduits en morceau, de la taille d'un pouce au maximum : ceci permet d'augmenter significativement les surfaces d'attaque par les bactéries et les champignons et garantit un meilleur mélange de substances complémentaires.

On peut utiliser pour cela un couteau, un sécateur, une hachette ou le fer d'une bêche. Pour les déchets ligneux (branchages, produits d'élagage), un broyeur individuel peut être utilisé, sachant que certaines déchetteries du SIVOM de la région Mulhousienne mettent à disposition du broyat végétal parfaitement déchiqueté dans les déchetteries.

**Outil tranchant et broyeur :**  
**respectez impérativement**  
**les consignes de sécurité,**  
**port de gants, chaussures et**  
**masque de précaution,**  
**si nécessaire.**



## Règle 2 : Mélanger

Pour un bon compostage, le mélange idéal s'obtient en brassant à part égale :

- **des éléments mous et humides (de couleur verte) :** légumes, restes de fruits, gazon et "mauvaises herbes". Ces éléments sont riches en substances nutritives,
- **des éléments durs et secs (de couleur brune) :** branches et rameaux broyés et feuilles mortes. Le broyat ligneux assure une structure souple et aérée au compost.



On mélange soigneusement les éléments mous et durs, dans une proportion moitié-moitié. Un mélange équilibré, aéré et suffisamment humide, voit sa température grimper fortement, ce qui accélère sa transformation et provoque parallèlement une hygiénisation du compost : les germes de maladies, les semences de mauvaises herbes sont détruites.

### Les matières premières



## Règle 3 : Maintenir l'humidité

Le compostage se pratique à l'abri de la lumière et des précipitations : le compost doit donc être couvert (composteur, géotextile, paillage).

On veille à maintenir un degré d'humidité adéquat du matériel en décomposition en le contrôlant par exemple une fois par semaine. En cas de besoin, rajouter précautionneusement de l'eau à l'aide d'un arrosoir (muni d'une pomme), jusqu'à ce que le compost présente une humidité analogue à celle d'une éponge humide après essorage. Le composteur fonctionne au mieux lorsqu'il est rempli à ras-bord.



## Le test du cresson

Le test du cresson (plante sensible à la qualité de son support de culture) permet d'apprécier le degré de maturité du compost.

Prendre un bocal d'un demi-litre muni d'un couvercle (bocal à cornichon, à moutarde, à confiture...) et le remplir à moitié du compost à analyser. Répartir une dizaine de graines de cresson à la surface (les laisser tomber) et humidifier avec l'eau déminéralisée.

Fermer hermétiquement le bocal et le placer dans l'obscurité.

**Important ! Ne pas ouvrir le bocal pendant toute la durée du test.**

Après la germination, placer le bocal à la lumière (rebord de fenêtre) et observer. Un compost bien mûr n'empêche ni la germination ni la croissance des plantules de cresson. Celles-ci devraient verdir et pousser d'au moins 2 à 3 cm pendant la période du test. À la fin du test, au bout de 10 à 12 jours, on ouvre le bocal et on hume l'odeur. Le compost aura réussi ce test rédhibitoire s'il n'y a aucune odeur de putréfaction à l'ouverture du contenant verre.

